

PORTO-NOVO; LE 19 AOUT 1960

V

PG/MO.  
REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

DECRET DU PREMIER MINISTRE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

N° 226 /PCM/CAB/MI.

LE PREMIER MINISTRE,

CONSEIL DES MINISTRES  
SECRETARIAT GENERAL  
23 Aout 1960  
Arrivée N° 1308 SGCM

SOMMAIRE

NOMINATION.

VU la loi du 15 Février 1959 portant constitution  
du Dahomey ;  
VU la loi 59/I6 du 9 Juillet 1959, fixant la list  
des emplois superieurs de la Republique du Dahomey dont la nomination d  
titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres  
étant obligatoirement entendu ;  
VU les nécessités du service ;  
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;  
Le Conseil des Ministres entendu ;

AMPLIATIONS

- CHRONO I
- JORD. I
- HAUSSAIRE I
- MF. I
- C.SAKETE I
- RESOR I
- DP. 3
- SF. 5
- CF. I
- CD. I
- M.F.PUBLIQUE 3
- INTERESSES 2
- INFO-RADIO 2
- MIS.A.COOP I
- PCM. 15
- SGCM. I

E C R E T E

ARTICLE 1er.- M. MIGAN Max Albert, de retour de stage à l'Institut des  
Hautes Etudes Administratives est nommé Commandant de cercle de Sakété.  
En attendant le départ en congé de M. DUMOULIN, l'intéressé  
est mis à la disposition du Ministre de la Justice, de la Législation e  
de la Fonction Publique.  
ARTICLE 2°.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date d  
prise de service de l'Intéressé sera enregistré, publié et communiqué  
partout où besoin sera./.

PAR LE PREMIER MINISTRE  
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

H. MAGA.